

Département des Pyrénées-Atlantiques  
Commune d'ASSON

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### 5b – Liste des Servitudes d'Utilité Publique

PLU	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Elaboration			26/10/07
Modification			19/12/09
Révision Simplif.			17/08/09
Révision n°1	31/08/15	11/10/18	15/10/19

Le Maire,  
Marc CANTON

<b>Code</b>	<b>Libellé Servitude Type</b>	<b>Acte de création</b>	<b>Textes législatifs</b>	<b>Gestionnaires</b>
A7	Forêts de protection Servitudes relatives aux forêts de protection. - forêt communale d'Asson et d'Arthez-d'Asson	Décret Ministériel du 17 juillet 1933	- Code Forestier : articles L411-1 à L413-1, L343-1 et R411-1 à R413-4 - Décret du 2 août 1923 Article 17	- Ministère chargé de l'Agriculture - O.N.F. service départ. des P.A. - Groupe technique de Coarraze
AC1	Monuments historiques Servitudes de protection des monuments historiques - Serre métallique 1900 (en totalité)	Inscrit sur l'invent. sup. Monuments historiques : Arrêté Préfet. de Région du 6 juillet 2001	Loi du 31 décembre 1913 modifiée et complétée	- Ministère de la Culture - Service départ. De l'Architecture Château Henri IV – Pau
AS1	Servitude de Captage en eau potable Aygue Negre et Ouzom		Code de la Santé Publique	ARS
EL3	Navigation intérieure Servitudes de halage et de marchepied Servitude de marchepied de 3,25 m sur chaque rive du Gave de Pau		Code du Domaine Public Fluvial et de la Navigation Intérieure : articles 15, 16, 28. Code Rural : article 431	DDTM 64
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	AM du 21/11/2002	Art. L. 323-3 et suivants du Code de l'Energie	RTE

	<p>Servitudes d'ancrage, d'appui, de passage, d'élagage et d'abattage d'arbres.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Ligne 225KV Marsillon-Pragnères</li><li>- Ligne 150KV Jurançon-Lau Balagnas</li></ul>			
--	---	--	--	--